
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2013 - 11 du 30 janvier 2013
portant nomination de conseillers spéciaux et conseillers
du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2013 - 10 du 30 Janvier 2013 portant attributions
et organisation du cabinet du Président de la République ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°
92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires
des certains postes administratifs.

DECRETE :

Article premier : Sont nommés auprès du Président de la République :

- conseiller spécial, chef du département des affaires politiques, de la
promotion de la démocratie, des relations avec le Parlement et la société
civile :
M. OBA BOUYA Jean
- conseiller spécial, chef du département des hydrocarbures et des mines :
M. GOKANA Denis Marie Auguste
- conseiller spécial, chef du département de la défense, de la sécurité, de la
protection civile :
M. ESSONGO Noël Léonard
- conseiller spécial, chef du département des questions de paix et de
sécurité collectives en Afrique :
M. MOKOKO Jean-Marie Micheli

- conseiller, chef du département diplomatique :
M. ADOUKI Martin
- conseiller, chef du département juridique, administratif et de la décentralisation :
M. TENGO Laurent
- conseiller, chef du département de l'économie, du plan, des finances et de l'intégration :
M. NGAKEGNI Antoine
- conseiller, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de la formation professionnelle :
M. BAKABADIO Louis
- conseiller, chef du département de la communication, des médias et des relations publiques :
Mme LEMBOUMBA SASSOU NGUESSO Claudia
- conseiller, chef du département de l'industrie et de la promotion du secteur privé :
M. GANGOUE Eugène
- conseiller, chef du département du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises :
M. MIATA BOUNA Enoch
- conseiller, chef du département de l'énergie et de l'hydraulique :
M. KANOHA ELENGA Louis
- conseiller, chef du département du travail, de la sécurité sociale, de l'emploi et du dialogue social :
M. OKOUYA Clotaire Claver
- conseiller, chef du département des travaux publics et de l'aménagement du territoire :
M. BHALAT Séraphin

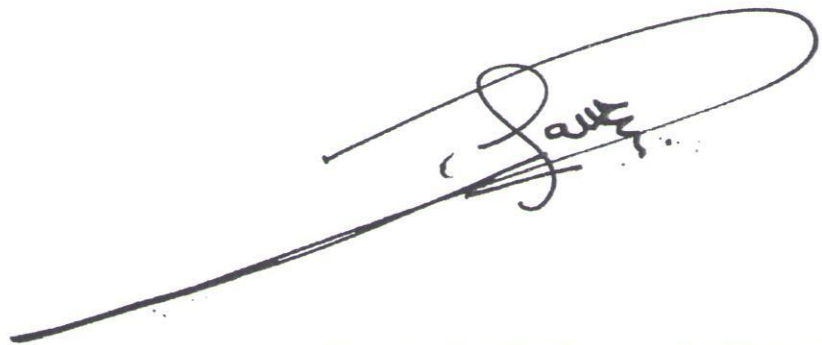
- conseiller, chef du département des transports et de l'aviation civile :
M. OSSO Jean Louis
- conseiller, chef du département de la vie des institutions constitutionnelles :
M. ICKONGA Yves
- conseiller, chef du département du genre et de la protection des groupes vulnérables, des affaires sociales et de la solidarité :
Mme OKOUMOU Véronique
- conseiller, chef du département des affaires foncières, de l'urbanisme, de l'habitat et du tourisme:
M. MPILI Séraphin
- conseiller, chef du département de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture :
Mme MBOUKOU KIMBATSA née GOMA Irène Cécile
- conseiller, chef du département de l'économie forestière, du développement durable, de l'environnement et de la qualité de la vie :
Mme MATONDO Rosalie
- conseiller, chef du département de la jeunesse, de l'éducation civique et des sports :
M. AKOUALA GEOLOT Pascal
- conseiller, chef du département de la santé publique et de la population :
Mme PURUEHNCE Marie Francke
- conseiller, chef du département des ressources documentaires :
M. OLAKOUARA Jean François
- conseiller, chef du département de la culture et des arts :
Mme PONGAULT Lydie

- conseiller, chef du département de la promotion des lycées d'excellence :
M. NGOUEMO Alphonse
- conseiller, chef du département des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies de la communication :
M. MBONGO Patrick Hervé Mathurin

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera inséré au Journal Officiel et publié partout où besoin sera.

2013-11

Fait à Brazzaville, le 30 janvier 2013

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sassou', with a long horizontal stroke extending to the left.

Denis SASSOU-N'GUESSO.-